

[COMMUNIQUÉ DE PRESSE]

Villetaneuse, le 18 février 2019

Fin des cours d'un intervenant professionnel sur le campus de Bobigny de l'université Paris 13

L'université Paris 13 dispense des formations de haut niveau dans le respect des diversités et dans l'observation du principe de la laïcité et des lois de la République. Elle est fermement engagée dans le respect des droits humains et dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

En raison d'un risque de trouble à l'ordre public, Elie Hatem et le Président de l'université Paris 13, Jean-Pierre Astruc, d'un commun accord, ont décidé l'arrêt des enseignements de droit des associations dans le Master professionnel « Management des Organisations Sanitaires et Sociales ».

Contact presse : Marie Pfeiffer / marie.pfeiffer@univ-paris13.fr / 01 49 40 20 39